

Climat, énergie, biodiversité. Contribution du CESE à la Convention citoyenne

Déclaration du groupe de l'Agriculture

Il était particulièrement ambitieux de traiter, en si peu de pages et si peu de temps, des problématiques du climat, de l'énergie et de la biodiversité. Si le groupe salue l'effort de synthèse, il considère que certaines préconisations apparaissent un peu courtes et manquent de nuances, en particulier pour le secteur agricole. Elles reflètent insuffisamment les efforts engagés et les solutions apportées par les agriculteurs ; elles ne vont pas non plus assez loin dans l'analyse des obstacles qui se présentent.

Ainsi, l'avis dénonce, fort à propos, les dangers que représente l'importation de produits élaborés dans des conditions sociales et environnementales très éloignées des standards français. Cette remarque est très actuelle pour la profession agricole qui dénonce les avancées sur les traités de libre-échange CETA et Mercosur.

La concrétisation de ces traités entraînerait une déstabilisation des filières françaises, avec l'importation, à droits de douane nuls, de contingents élevés de viande bovine et porcine en Europe, mais aussi de volaille, de sucre et d'éthanol. Ces traités mettent en concurrence des modèles agricoles opposés. D'un côté, un modèle agricole de type familial, que nous défendons, avec une moyenne en France de 60 bovins par exploitation, et de l'autre, le modèle des feedlots, où 60 % comportent plus de 10 000 bovins. Les réglementations en matière de bien-être animal, de traçabilité et de respect de l'environnement sont elles aussi très différentes : ainsi par exemple, le Canada autorise les OGM, l'engraissement aux antibiotiques activateurs de croissance, et 46 substances actives strictement interdites en Europe.

Ces traités reviendraient à proposer aux consommateurs européens des produits alimentaires en deçà de nos standards. Ni le CETA, ni la réglementation européenne, ni les règles de l'OMC ne permettent à l'Europe d'empêcher les importations de produits ne correspondant pas à nos normes et ne faisant l'objet d'aucune traçabilité individuelle, comme c'est le cas des viandes canadiennes. De plus, cela ouvre la porte à la signature d'autres accords destructeurs pour nos filières, pour l'emploi et pour l'environnement.

Nous restons attachés à la préservation d'un tissu économique local fondé sur des exploitations de type familial, porteuses de valeur ajoutée sur les territoires et respectueuses de la santé des consommateurs et de l'environnement.

L'avis effleure les efforts engagés par l'agriculture. Le Haut conseil pour le climat indique, dans un rapport publié le 25 juin 2019, que les émissions du secteur de l'agriculture ont diminué de 8% entre 1990 et 2018, avec une stabilité sur la période 2015-2018 (-0,1 % par an). Les évolutions constantes des techniques agricoles ont, pour beaucoup, contribué à faire baisser les émissions de

gaz à effet de serre du secteur. Les filières d'élevage ont beaucoup modifié leurs pratiques, les épandages de produits fertilisants ont été rationalisés, les émissions de CO2 liées à la consommation d'énergie ont diminué du fait de l'incorporation d'une part croissante de bio-carburants, générant une plus grande autonomie protéique par l'utilisation des co-produits.

L'agriculture européenne est un des principaux leviers à actionner pour lutter contre le réchauffement climatique par sa capacité à capter du carbone dans les sols agricoles et à produire des énergies et matériaux en substitutions aux énergies et produits fossiles. L'ADEME a affirmé dans un de ses rapports que dans le secteur agricole, la consommation et la production énergétiques sont équivalentes.

Le secteur est autonome énergétiquement en valeur. Pour l'instant, la contribution directe et indirecte du secteur à la production nationale d'énergie renouvelable est de 20 %.

Avec une vraie ambition, nous pourrions encore mieux faire. D'autant plus que les agriculteurs sont motivés par le sujet. La lourdeur des investissements dans les unités de méthanisation, l'instabilité des politiques publiques, particulièrement en termes tarifaires ou encore les difficultés de distribution et de diffusion des énergies renouvelables sont autant d'obstacles qu'il faut lever pour pérenniser la production agricole d'énergies.

Dans le cadre des défis ambitieux de transition énergétique que la France se fixe, l'agriculture représente un acteur essentiel pour relever ce défi au travers de ses sols, de sa biomasse (biogaz issu de la méthanisation, biocarburants), du photovoltaïque et de l'éolien.

Enfin, la profession agricole s'est engagée, dans le cadre du Contrat de solutions, avec 44 partenaires, à construire des solutions concrètes, efficaces, durables et acceptées de tous pour la protection de toutes les cultures et sur l'ensemble du territoire français. Nous voulons agir sur l'ensemble des leviers qui permettront de réduire l'utilisation et l'impact des produits phytosanitaires : Pratiques agronomiques, amélioration des plantes, agriculture numérique, robotique et agroéquipement, biocontrôle, produits de protection des plantes innovants, démarches de filière et de territoire, conseil, formation et diffusion.

L'avis présente les efforts et les solutions du secteur agricole de manière trop réduite; le groupe de l'agriculture a partagé ses votes entre pour et abstention.